

Commune de Montanaire

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

N° 01/2025

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel
et paysager LPrPNP.

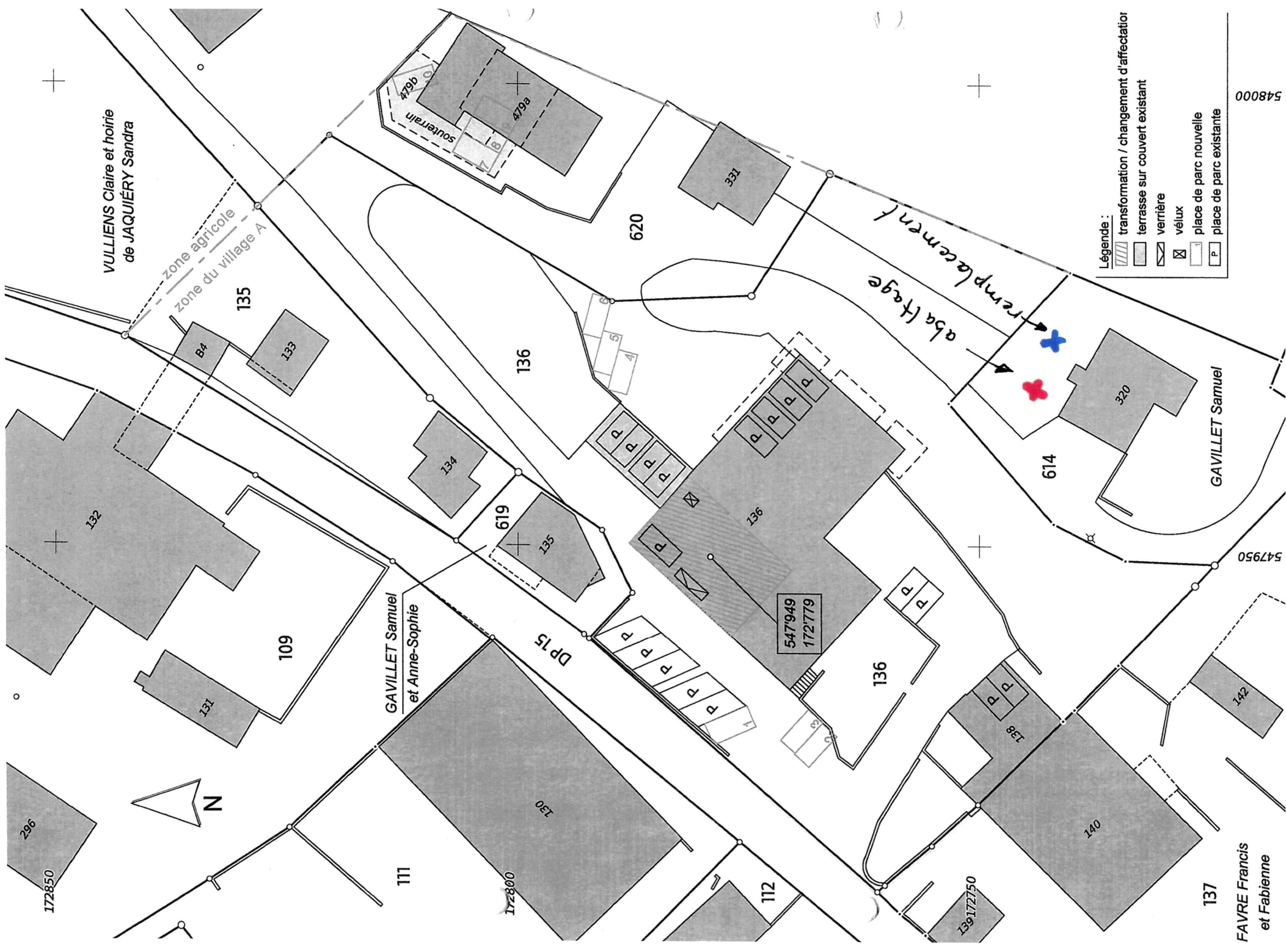
Situation	Parcelle N° 614 à Thierrens
Propriétaires	Gavillet Samuel
Requérant	Monsieur Samuel Gavillet Rue de la Cure 8b 1410 Thierrens
Objets concernés	1 arbre (essence indéterminée)
Motif	l'arbre penche sur l'accès routier et est malade (maladie des aiguilles rouges)
Plantation compensatoire	Erable japonais (Acer Japonicum) ou autre essence indigène
Date requête	11 décembre 2024

Affichage au pilier public du 17 janvier 2025 au 15 février 2025

Thierrens, le 16 janvier 2025

Lundi - mercredi - Jeudi : 8h00 - 11h00
mardi : 8h00 - 11h00 / 16h00 - 19h00

☎ 021/905.09.30
✉ bourse@montanaire.ch
🌐 www.montanaire.ch



Remarque : la réalisation du projet n'implique pas une mise à jour du plan du registre foncier.

547950
548000